

75ème Corso de la Lavande : les services de l'État mobilisés.

Le 75^{ème} Corso de la Lavande se déroulera du 30 juillet au 3 août 2021, dans le cœur de Digne-les-Bains. Cet événement est la vitrine du territoire, des produits ainsi que du savoir-faire lavandier, identité forte du département.

Les services de l'État accompagnent cet événement, en lien avec le maire et la police municipale, afin d'assurer la sécurité de tous.

La sécurité est de la responsabilité de tous. Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence, appelle chacun à être responsable en ces temps de crise sanitaire.

Pour ce faire, le port du masque est obligatoire dans toutes les rues de la commune de Digne-les-Bains. L'accès au feu d'artifice du vendredi, au défilé de jour le dimanche, au défilé de nuit le lundi et aux bals tous les soirs sera autorisé aux personnes présentant leur pass sanitaire.

CORSO
de la Lavande
du 30 juillet au 3 août 2021

Ici,
le **PASS SANITAIRE**
est **OBLIGATOIRE** :

DÉFILÉS DU CORSO

- ▶ Dimanche 1^{er} août, à partir de 11h30
- ▶ Lundi 2 août, à partir de 18h30
- 📍 Boulevard Gassendi
- 📍 Place Général de Gaulle

FEU D'ARTIFICE

- ▶ Vendredi 30 juillet, à partir de 21h
- 📍 Grand Pont
- 📍 Rond-point du 11 novembre
- 📍 Boulevard Gambetta

BALS

- ▶ Du 30 juillet au 3 août 2021,
à partir de 22h
- 📍 Place Général de Gaulle

Port du **MASQUE OBLIGATOIRE**



L'État dans le département, reste mobilisé pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire.

La circulation des poids-lourds de plus de 3.5 tonnes sera interdite sur l'axe Val de Durance – Vallée de l'Ubaye, aux dates et heures suivantes :

- vendredi 30 juillet de 11h00 à 02h00
- dimanche 1 août de 09h30 à 18h00
- lundi 2 août de 17h00 à la fin du corso

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex